

30 avril 2004

Rappel de lots de tiges fémorales AURA II de la société Biomet Merck France

En accord avec l'AFSSAPS, la société Biomet Merck France a procédé le 28 avril 2004 au rappel de plusieurs lots de tiges fémorales AURA II. Le courrier a été adressé aux correspondants locaux de matériovigilance et aux directeurs des établissements de santé concernés pour diffusion aux chirurgiens orthopédistes. Les autres pays européens ont été informés de ce rappel par le fabricant.

Cette information concerne les Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux chirurgiens orthopédistes.

Liste des numéros de lots de la gamme de tige fémorale II

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - http://www.hosmat.fr